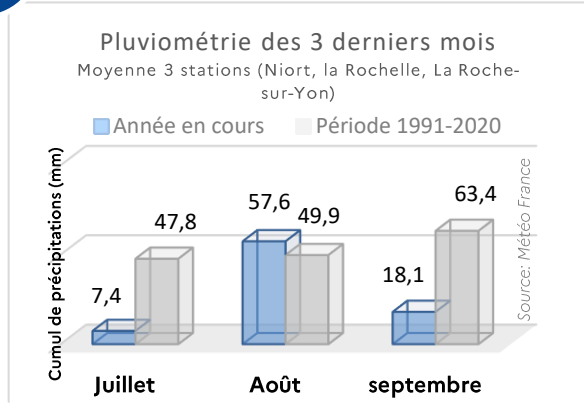




Contexte météorologique



Précipitations déficitaires depuis mars sauf en août (proche de la moyenne).



Les températures sont au-dessus des moyennes historiques (+3.5°C en moyenne sur les 3 derniers mois).



Après un pic en juillet à plus de 200 mm/jours, l'évapotranspiration diminue mais reste au-dessus de la moyenne en août et en septembre.



Cours d'eau et nappes

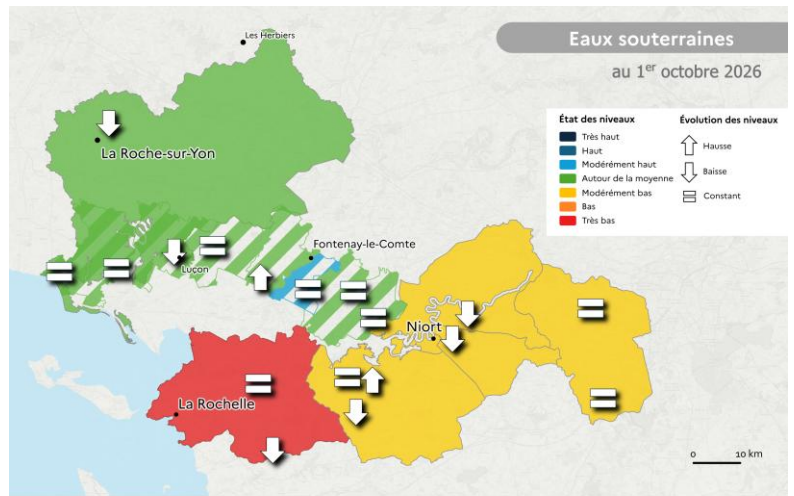


Niveaux modérément bas des nappes Lay amont, Sèvre moyenne et Lambon. Et très bas pour le Curé.



Les niveaux tendent à se stabiliser grâce à une baisse des prélèvements.

ATTENTION: Les niveaux sont calculés avec des piézomètres influencés par des prélèvements. Un niveau haut ne signifie pas nécessairement un bon état.

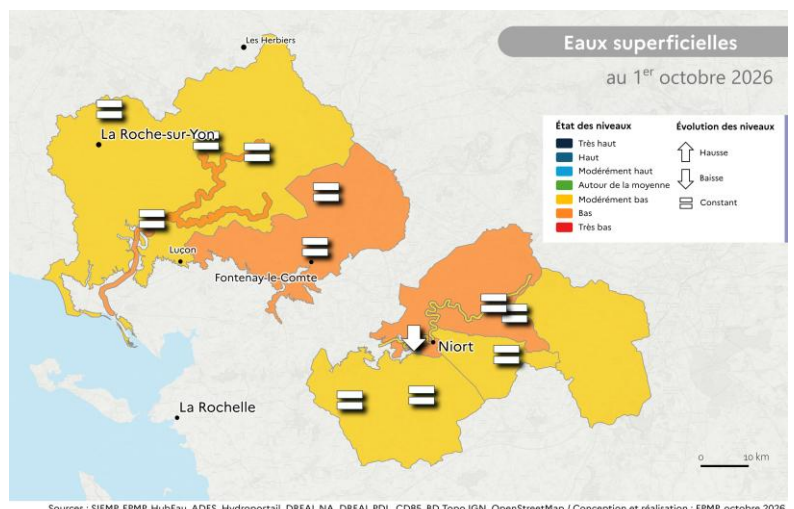


Les pluies de la fin août et de fin septembre ont permis une très légère amélioration des niveaux des cours d'eau (fin d'assez).

La situation reste cependant particulièrement préoccupante à cette période de l'année.



Les nappes et les cours d'eau du territoire sont très réactifs. Leur vidange ou remplissage sont donc très corrélés aux précipitations.

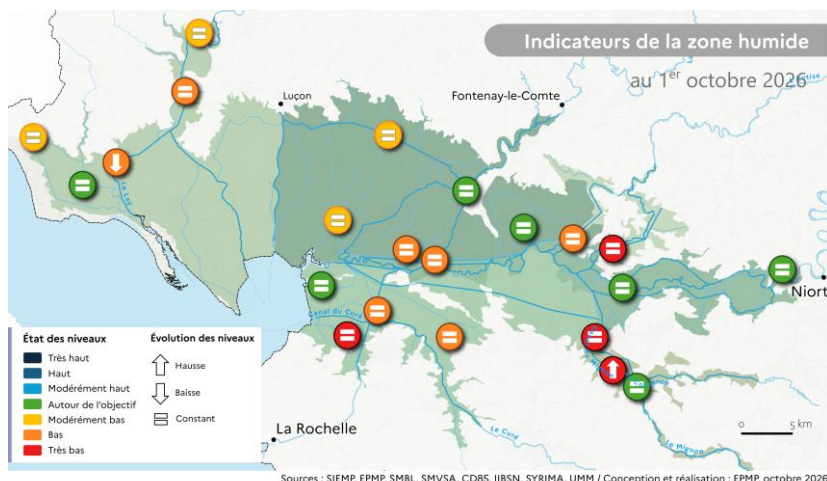




Zone humide

Niveaux très bas, proches du niveau plancher sur la plupart des secteurs de marais. Certains sont très au-dessous de leur plancher de gestion.

Les contrats de marais et règlements d'eau définissent des cotes plafond et plancher pour une gestion optimale des niveaux d'eau.



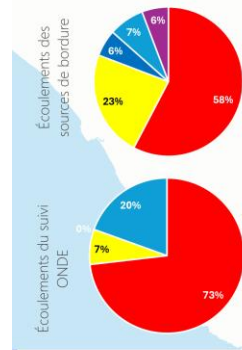
Écoulements des sources et des petits cours d'eau

Observatoire national des étiages (Onde) : observations visuelles sur l'écoulement des petits et moyens cours d'eau de France, réalisées par les agents de l'OFB pendant la période estivale.

Observatoire des écoulements en bordure du Marais poitevin : observations visuelles des écoulements des sources et cours d'eau en bordure de la zone humide du Marais poitevin, réalisées par des partenaires de l'EPMP.

Suivi des écoulements

au 1^{er} octobre 2026

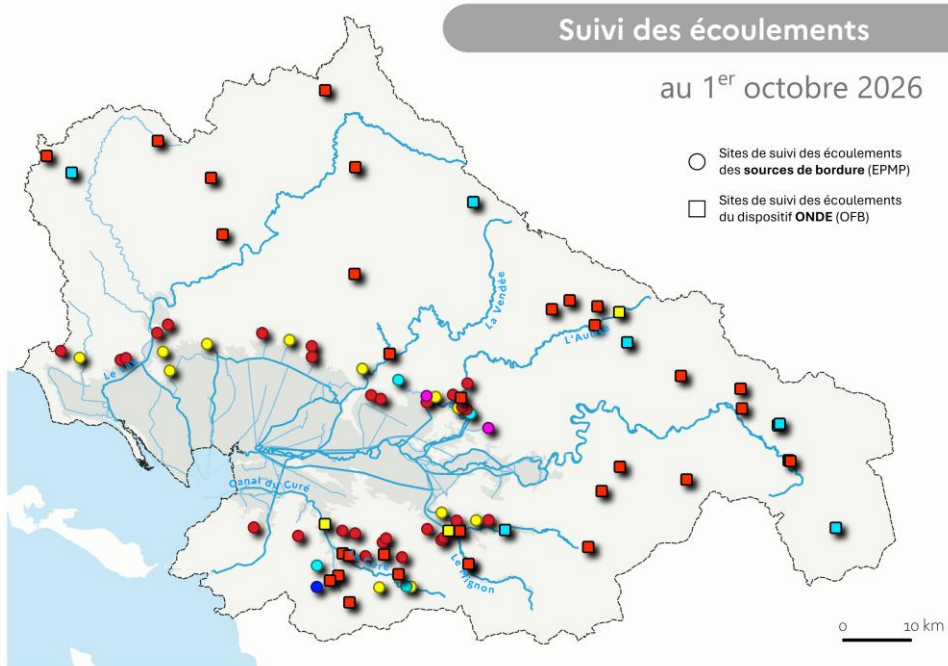


Sources de bordure
au 30/06/2026
(arrêt des suivi jusqu'à l'automne)

- Écoulement visible
- Écoulement visible faible
- Écoulement non visible
- Assec
- Inversion

Suivi Onde
au 29/09/2026

- Écoulement visible
- Écoulement visible acceptable
- Écoulement visible faible
- Écoulement non visible
- Assec



Sources : OFB, EPMP, BD France IGN / Conception et réalisation : EPMP, octobre 2026

Les petits et moyens cours d'eau du bassin versant du Marais poitevin sont en rupture d'écoulement sur 80% des sites du dispositif Onde observés, dont 73% en assec.

Concernant les écoulements en bordure de la zone humide, pas de reprise des écoulements observée pour les sites en rupture. Pour rappel, 87% des sites observés étaient en rupture au 30/06/2026, dont 58% en assec et 6% en inversion de flux.



Limitation des usages



Irrigation

Crise sur les eaux superficielles en Vendée. Les secteurs Sèvre et Nord Aunis sont en coupure, ainsi que le secteur réalimenté du Lay est.



Eau potable

Niveau d'alerte renforcée ou crise sur tous les secteurs.

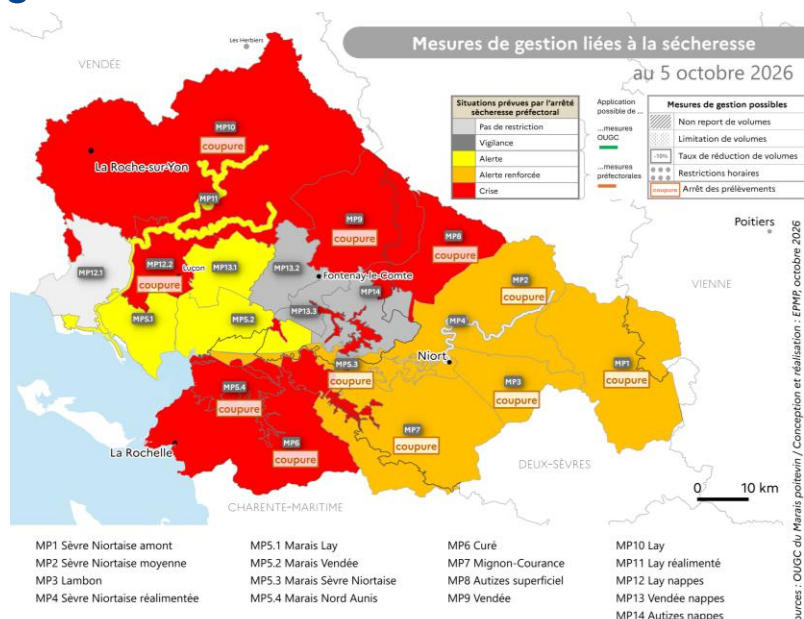


VigiEau

Plateforme d'information aux particuliers sur les restrictions de l'usage de l'eau



vigieau.gouv.fr



Sources : OUGC du Marais poitevin / Conception et réalisation : EPMP, octobre 2026



Stockages collectifs



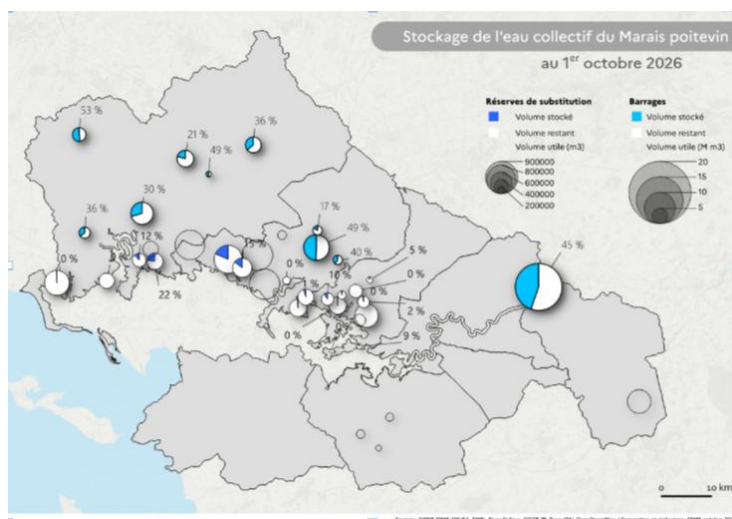
Barrages

Au 04 octobre, il reste environ 22 millions de m³ soit 39% du volume maximum global sur l'ensemble des barrages.



Réserves de substitution

Il reste environ 580 000 m³ sur les 29 réserves soit 5% du volume utile global. Une réserve sur trois est vide.



Éléments de méthodologie

- Pour classer les états des eaux superficielles et souterraines, l'EPMP s'est appuyé sur la méthodologie de calcul utilisée par le BRGM (IPS) en y apportant certaines adaptations.
- Le niveau est considéré comme constant si l'écart entre le début et la fin du mois est inférieur à 5% de l'écart moyen annuel entre les hautes et les basses eaux. Par exemple, si les hautes eaux sont en moyenne 10 mètres au dessus des basses eaux, l'écart doit être de plus de 50 cm pour être significatif.
- La quasi-totalité des piézomètres sont influencés, les moyennes sont donc représentatives de la situation depuis le début de l'irrigation (1980) mais pas de l'état « naturel » de la masse d'eau.
- Pour la zone humide, l'état des niveaux est évalué à partir des fuseaux de gestion des contrats de marais et règlement d'eau. L'analyse évalue si les niveaux observés sont proches des cotes objectifs (+/- 10 cm).

Pour plus d'informations...



...rendez-vous sur
siemp.epmp-marais-poitevin.fr
ou
www.epmp-marais-poitevin.fr